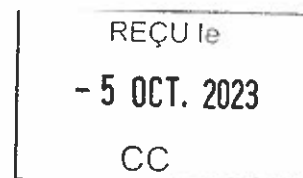


Les habitants du chemin de la Ratavolar
Montblesson
Pour adresse
Olivier Meylan
Chemin de la Ratavolar 28
1000 Lausanne 27
oliviermeylan@gmail.com
078 212 94 28



Secrétariat de la Commission des pétitions
Conseil communal
p.a. Secrétariat du Conseil communal
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
1er étage
Case postale 6904
1002 Lausanne

Lausanne, le 3 octobre 2023

Pétition : Pour le maintien de l'éclairage urbain au chemin de la Ratavolar

Monsieur le Président du Conseil Communal, Mesdames, Messieurs,

Nous, habitants du chemin de la Ratavolar à Montblesson, sollicitons la Commission des pétitions du Conseil Communal de Lausanne, suite au courrier des Services Industriels du 13 juillet 2023, nous signifiant la suppression définitive de l'éclairage urbain au chemin de la Ratavolar.

Nous sommes étonnés que la sécurité des résidents, jeunes et moins jeunes, soit si peu considérée par les autorités.

C'est pourquoi nous avons regroupé nos voix au sein d'une pétition en ligne, qui a récolté plus de 40 signatures. Nous n'avons pas pu établir une pétition papier avec signatures individuelles, le délai imparti par le service concerné et la période de vacances ne le permettant pas.

Au vu de l'écrasante majorité de pétitionnaires, il nous semble important que le Conseil Communal puisse statuer pour reconsidérer la précédente décision.

Nous restons bien entendu à disposition pour tout complément et vous transmettons, Monsieur le Président du Conseil Communal, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Pour les habitants du chemin de la Ratavolar
Olivier Meylan

A handwritten signature in blue ink, consisting of the initials "O.M." followed by a long, horizontal, slightly wavy line.

Annexes :

Copie du courrier des Services Industriels du 13 juillet 2023
Texte de la pétition conforme à la version en ligne signée par les pétitionnaires
Liste des pétitionnaires "signataires" de la pétition en ligne

notre réf. XCO/NW/SH
dossier traité par Xavier Company
tél. direct 021 315 82 01
e-mail xavier.company@lausanne.ch

Lausanne, le 13 juillet 2023

Suppression de l'éclairage public des chemins de la Ratavolar et du Pont Rouge

Monsieur,

Le chemin de la Ratavolar sera entièrement refait et les réseaux d'eau et d'électricité qui se trouvent dans le sous-sol entièrement renouvelés. Ces travaux feront l'objet d'une communication spécifique avant le début du chantier, prévu fin août au plus tôt. L'éclairage public sera coupé pendant la durée des travaux qui s'étendront probablement jusqu'à la fin de l'année ou un peu au-delà.

En parallèle, les Services industriels de Lausanne (SiL) sont en train de réviser le Plan Lumière lausannois, soit les principes directeurs qui guident l'éclairage public. Ce travail aboutira en fin d'année et sera présenté au Conseil communal. Les évolutions prévues portent en particulier sur des abaissements de luminosité afin de réduire la pollution lumineuse et sur la création d'une trame noire favorable à la protection et au maintien de la biodiversité.

La protection de la biodiversité est, avec la protection du climat, un enjeu majeur de notre temps. La biodiversité recule, de nombreuses espèces perdent leur habitat ou sont perturbées par les activités humaines et notamment par les éclairages nocturnes. Pour l'être humain, ce sont les cycles du sommeil qui peuvent être perturbés par la lumière artificielle. Le Plan Lumière doit aussi prendre en compte d'autres enjeux comme la sécurité routière et des passages piétons, le sentiment de sécurité ou l'animation des centralités de quartier et il ne sera donc pas possible de réduire ou de supprimer l'éclairage public partout. Il est donc d'autant plus important de le faire là où cela fait du sens, dans les zones propices, avec des conséquences limitées par rapport à ces enjeux et des gains conséquents en termes de biodiversité.

Selon les principes revus du Plan Lumière, des chemins comme ceux de la Ratavolar et du Pont Rouge ne seraient pas éclairés à l'avenir. En effet, les zones foraines de Lausanne sont particulièrement propices à la biodiversité («ratavolar» signifie d'ailleurs chauve-souris en patois). Il est donc prévu d'anticiper l'extinction de l'éclairage public prévu durant les travaux pour permettre une adaptation progressive, les jours étant plus longs en juillet. **L'éclairage public du chemin de la Ratavolar sera ainsi coupé dès le 28 juillet 2023 et ne sera pas**



Ville de Lausanne

rétabli à l'issue des travaux. Celui du chemin de Pont Rouge sera également coupé à la même date, pour les mêmes objectifs. La route du Jorat continuera, elle, à être éclairée du fait des arrêts de bus qu'elle accueille.

Je me tiens à votre disposition pour une rencontre en septembre pour évoquer ces enjeux et recevoir vos impressions sur ce retour de l'obscurité la nuit, si vous le souhaitez. Si tel est le cas, après que vous aurez pu prendre conscience de l'effet de cette coupure, nous vous remercions d'en faire part par courriel à Ashley Da Costa à l'adresse Ashlev.DaCostaFerreira@lausanne.ch d'ici le 15 août 2023.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le directeur des Services industriels

Xavier Company
Conseiller municipal

Pour le maintien de l'éclairage urbain au chemin de la Ratavolar

Lancée par : Les habitants de Ratavolar MONTBLESSON



Nous, résidents de Montblesson et contribuables de la Ville de Lausanne, exprimons notre vif désaccord concernant la récente proposition de suppression de l'éclairage du chemin de la Ratavolar.

L'éclairage de nos rues joue un rôle essentiel dans notre quotidien. Il crée un environnement plus sûr pour tous les habitants, notamment les enfants, les adolescents, les personnes âgées et les travailleurs qui se déplacent tôt le matin ou tard le soir. Il assure en outre notre sécurité en dissuadant les actes délictueux. De plus, la visibilité réduite dans l'obscurité augmente les risques d'accidents de la circulation et d'incidents imprévus. La suppression de l'éclairage réduit dès lors la mobilité douce et favorise le transport individuel motorisé.

Dès lors, nous demandons aux autorités de la commune de Lausanne de maintenir l'éclairage du chemin de la Ratavolar et de le rétablir dans les meilleurs délais, et ce avant la rencontre suggérée de septembre 2023 entre les habitants et les autorités.

45 signatures

<https://www.change.org/p/pour-le-maintien-de-l-eclairage-urbain-au-chemin-de-la-ratavolar>

